

Initiatives ministérielles

Laissez-moi vous dire pourquoi c'est important. C'est important au nom de l'équité et du franc-jeu dans notre pays. Le projet de loi, qui porte sur les paiements de péréquation, prévoit le transfert d'une somme supplémentaire de 422 millions de dollars à sept provinces cette année. Comprenez-nous bien, nous ne sommes pas contre ce transfert. Nous pensons que c'est un transfert important. Mais il faut savoir exactement à qui va aller cet argent.

Sur ce montant de 422 millions de dollars, que le gouvernement va verser aux provinces, en plus de ce qu'elles ont reçu auparavant, 47 p. 100, soit 198 millions de dollars, vont aller à une seule province, je dis bien 47 p. 100 à une seule province. D'autres provinces reçoivent de l'aide: le Québec, comme je l'ai mentionné, touche 198 millions de dollars, la Saskatchewan, 60 millions de dollars; le Manitoba, 55 millions de dollars; le Nouveau-Brunswick, 39 millions de dollars; Terre-Neuve, 31 millions de dollars; l'Île-du-Prince-Édouard, 5 millions de dollars.

Nous ne trouvons rien à redire à cette augmentation des paiements de transfert. Nous en avons plutôt contre le fait que d'autres provinces, qui sont également aux prises avec de graves problèmes attribuables à la récession et qui ont un cruel besoin d'argent, ne sont pas traitées équitablement par le gouvernement fédéral.

Permettez-moi, monsieur le Président, de toucher un mot sur ma province, l'Ontario. Je ne parle pas de l'Ontario comme s'il s'agissait de la seule province durement touchée. Sur le chapitre des paiements de transfert, ce sont toutes les provinces qui sont perdantes quand on songe aux 41 milliards de dollars que, depuis 1982-1983, elles auraient dû recevoir du gouvernement fédéral. Cette année seulement, au cours de l'exercice 1992-1993, l'ensemble des provinces perdront en tout 9,3 milliards de dollars par suite des réductions et des gels décrétés par le gouvernement fédéral au titre des paiements de transfert.

• (1540)

Le montant des paiements de transfert a toujours été fixé dans le cadre de conférences fédérales-provinciales. Or, depuis 1982-1983, sous les gouvernements libéral et conservateur, ces ententes ont été court-circuitées. Cette année, les provinces perdront ainsi 9,3 milliards de dollars. Au cours de l'année qui vient, l'Ontario va perdre 4,5 milliards sur ces 9,3 milliards de dollars, soit près de la moitié.

C'est dans le cadre du Régime d'assistance publique du Canada que cette perte se fait surtout sentir. À cause des changements apportés à l'assurance-chômage et de la récession, l'Ontario a connu une augmentation marquée du nombre de ses habitants vivant de l'aide sociale. Par exemple, dans le Grand Toronto, nous avons constaté une augmentation de 29 p. 100 du nombre d'assistés sociaux, leur nombre étant passé de 98 000 à 105 000.

Cela signifie que la province de l'Ontario n'obtient qu'un remboursement de 31 p. 100 de ses coûts en vertu du Régime d'assistance publique du Canada, alors que toutes les autres, à part la Colombie-Britannique, reçoivent 50 p. 100 de leurs coûts. La Colombie-Britannique, pour sa part, est remboursée à 37 ou 38 p. 100.

Ce n'est pas juste et ça ne peut pas continuer. Nous présentons cet amendement pour amener le gouvernement à prendre conscience de l'urgence de modifier le Régime d'assistance publique du Canada et les autres programmes de transferts, afin qu'ils soient justes pour toutes les provinces.

M. Ron Fisher (Saskatoon—Dundurn): Monsieur le Président, je ne peux que souscrire à ce que mon collègue d'Essex—Windsor vient de dire. On doit signaler aux Canadiens les attaques répétées des gouvernements libéraux et conservateurs qui se sont succédé au fil des ans contre les notions d'égalité, de justice et de dignité.

Auparavant, les provinces finançaient à parts égales avec le gouvernement fédéral le Régime d'assistance publique du Canada, mais maintenant, le gouvernement a décidé de geler les paiements de transfert accordés à l'Alberta, à la Colombie-Britannique et à l'Ontario sous prétexte qu'il s'agit là de provinces nanties qui n'ont pas autant besoin de l'aide du gouvernement fédéral que les autres provinces. Le Régime d'assistance publique du Canada a été créé afin d'aider les gens et il est intolérable que le gouvernement fédéral évalue lui-même les besoins des diverses provinces.

Le fait est que les pauvres et les défavorisés de la Colombie-Britannique ont perdu en 1991-1992 seulement, 166 millions de dollars et on estime qu'en 1994-1995, la perte totale en Colombie-Britannique s'élèvera à un milliard de dollars.

En Alberta, en 1992-1993, on prévoit qu'il en coûtera à la province 223 millions de dollars. En Ontario, en 1990-1991, on évalue ce coût à 415 millions de dollars et cette année, la province va subir une réduction incroyable de 1,2 milliard de dollars dans les paiements de transfert fédéraux.